



« L'immortalité est dans la mémoire des autres et dans l'oeuvre que nous laissons »

Jorge Luis Borges, Ecrivain argentin de prose et de poésie, (Buenos Aires 1899 - 1986 Genève)

Nous dédions le présent rapport d'activités
à toutes les personnes usagères de drogues
décédées depuis 15 ans.

Certaines, disparues durant l'année 2016,
ont fréquenté le Quai 9 depuis son ouverture
en 2001.

De par un état de santé fragilisé, de par de multiples
problèmes récurrents.

De par l'isolement, la solitude, le manque de liens,
de soutien et d'affection.

Ces personnes forment une « épidémie invisible »
et questionnent les réponses à donner quant à la
prise en charge des personnes vieillissantes, rencon-
trant des problèmes d'addiction.

Nous dédions le présent rapport d'activités à toutes
les personnes usagères de drogues qui restent
vivantes, qui se mobilisent quotidiennement,
en espérant de meilleures conditions de vie.

Table des matières

Le mot du Président	4
Une vision associative globale et transversale	5
Une réorganisation institutionnelle	6
Le Quai 9, « Une aventure au cœur de la consommation active, qui donne à Penser et à réfléchir sur la condition humaine »	8
Action Nuit blanche? « Les tendances de consommation et les profils se diversifient, qui sont-ils et que consomment-ils en milieu festif ? »	13
Le Pôle « Prendre soin de..., une intention, de l'attention et du lien »	18
Les perspectives 2017 et Conclusion	21
Les remerciements	23
Les comptes	25
Les missions et objectifs	30

Chiffres

1

Président

7

membres de comité :

Thomas Gremaud,
 Marius Besson,
 Jean-Marc Guinchart,
 Anne Meier,
 Laurence Pottu
 (trésorière),
 Andrea Poncioni,
 Laurent Sauveur

Le défi de la mixité

Alors que l'année 2016 a permis une renégociation du contrat de prestation entre l'État de Genève et l'association Première ligne, les défis restent nombreux. Le rapport d'activités est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur l'un d'eux, celui de la mixité.

La situation de ces personnes nous oblige à nous interroger sur la place qui doit leur être faite de manière plus large au sein de la société. Il ne s'agit plus uniquement d'empêcher la diffusion de maladies et de leurs conséquences, mais également de penser à des solutions et des moyens pour leur permettre de prendre une part active au sein du mouvement collectif. La précarisation de cette population, constatée depuis de nombreuses années, nous interroge fortement, pas seulement dans sa dimension d'accès au revenu, mais également dans ses conséquences en termes d'exclusion. L'observation montre un hermétisme quasi total entre ce groupe et le reste de la population.

Alors que faire ? Les actions visant l'insertion socio professionnelle sont une première étape et permettent de revendiquer pour les personnes usagères de drogues une reconnaissance et une utilité au sein de la société. Il est important de ne pas se limiter à cela. Première ligne a toujours défendu une vision globale des personnes usagères de drogue qui ne se limite pas à la seule consommation. Une vision globale signifie de prendre en compte les aspirations politiques, intellectuelles et artistiques de ce public afin de leur permettre de s'exprimer. Il y a donc une volonté d'intensifier les rendez-vous entre les personnes usagères de drogues et la population générale afin de donner vie aux contacts entre ces deux

mondes. La fête des 15 ans du Quai 9, rassemblant des profils différents de personnes, a montré que les rencontres étaient possibles.

À nous donc de trouver des solutions et des occasions permettant de faire tomber certaines barrières !

Innover, expérimenter, faire preuve d'audace, nous aurons donc à cœur de mener ces nouvelles réflexions et de proposer des actions permettant ces rencontres. Nous continuerons à ouvrir le Quai 9 aux voisins et aux autorités politiques, mais aussi pour d'autres événements artistiques et fédérateurs. Nous devons résolument aller plus loin si nous voulons revendiquer une organisation sociale où l'ensemble des habitantes et habitants de Genève vivent les uns avec les autres et pas les uns à côté des autres.

Cette réflexion sera au cœur des débats du comité et de l'association pour les prochaines années. Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous faire part de leurs idées et de leurs envies afin de relever, collectivement, ce défi !

Excellente lecture !



Thomas Gremaud
Président

Chiffres

1

Contrat de prestations
2017-2020

3

Dispositifs :
Quai 9, espace d'accueil
et de consommation
Nuit blanche? action en
milieu festif
Le Pôle, travail d'accom-
pagnement psychosocial
et de réinsertion

Une vision associative globale et transversale

L'élaboration des objectifs du nouveau Contrat de prestations 2017-2020 avec les services de l'Etat a été précédée d'un important travail de clarification et de redéfinition de la vision associative de Première ligne. Cette réflexion a été menée conjointement par la Direction et le comité, avec des rencontres avec l'ensemble du personnel.

Il nous est apparu fondamental de clarifier une vision associative, en regard des nombreux constats que posent les professionnels de terrain dans leur pratique quotidienne et des besoins évolutifs des publics accueillis dans nos trois dispositifs.

Poser une vision a permis de définir les lignes directrices ainsi que les priorités que l'association souhaite défendre auprès de l'Etat pour les années à venir. Cette vision donne une cohérence aux différentes prestations menées quotidiennement et permet d'anticiper les besoins qui ne sont pas encore couverts par le nouveau plan quadriennal. Elle autorise la Direction et le comité à penser et à développer les stratégies nécessaires pour poursuivre la défense des activités et la recherche de financement des actions. Au bénéfice de cette vision claire et cohérente, les argumentaires, les plaidoyers et les prises de position peuvent être élaborés et correspondre à la réalité des besoins des personnes usagères de drogues.

Ainsi, le travail de Première ligne se réaffirme sur trois niveaux :

- La réduction des risques sanitaires pour et auprès des personnes usagères de drogues rencontrant des consommations dites problématiques, en poursuivant les efforts dans la limitation de la transmission des virus VIH/sida, hépatites et autres IST,
- La prévention, l'information et la réduction des risques des consommations récréatives en milieux festifs,
- La réduction des risques sociaux, en complémentarité des risques sanitaires, en développant une offre de réponses sociales aux personnes fréquentant le Quai 9.

Pour l'association, il s'agit de proposer des prestations les plus diversifiées en termes de consommation de drogues légales et illégales afin de toucher des profils et des types de consommation les plus larges possibles. Nous avons toujours refusé de

réduire la personne usagère de drogues à sa stricte consommation, en lui proposant de prendre une place citoyenne au sein de notre société, en la défendant comme un partenaire privilégié dans nos actions. Replacer la consommation de produit dans un contexte nous apparaît fondamental, les prises de risques ou les expérimentations n'ont pas les mêmes conséquences suivant l'environnement socio économique dans lequel la personne évolue.

Ces trois niveaux n'ont pas d'ordre d'importance, nous les défendons à titre égalitaire. Ils sont complémentaires et s'inscrivent dans un dispositif global de prise en charge de personnes usagères de drogues.

Par ailleurs, et lors de nos différentes discussions avec les services de l'Etat, deux documents nous ont permis d'appuyer cette vision :

En premier lieu, la défense de prestations d'ordre social s'inscrit parfaitement dans le « Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030 »¹, un document stratégique qui résulte d'une réflexion interdisciplinaire menée sous l'égide du Conseil d'Etat. Ce concept s'articule autour de sept principes directeurs et huit axes stratégiques permettant d'agir sur l'ensemble des déterminants modifiables de la santé, qu'ils soient de nature socio-économiques, comportementale ou environnementale. Les objectifs de la mission de Première ligne se sont inscrits dans un certain nombre de ces axes. Ainsi, le travail d'ordre social, voulu par Première ligne, a pu s'insérer plus aisément dans ce nouveau Contrat de prestations.

En second lieu, le travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues a fait l'objet d'un projet de loi² (PL12026) spécifique au travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues, dans le cadre de l'obtention du financement quadriennal de nos activités auprès du Grand Conseil. Précisons que ce projet de loi est le premier en la matière depuis 1991, notre travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues était jusqu'à ce jour inclus dans le projet de loi définissant la politique cantonale en matière de VIH/sida.

Bien que l'association poursuive ses rêves d'élargissement en termes de prestations, d'actions et même de structures d'accueil, nous pouvons souligner notre satisfaction du travail mené avec les services de l'Etat et des objectifs posés dans le Contrat de prestations 2017-2020.

1 www.ge.ch/concept-psp

2 <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12026.pdf>

Chiffres

1

directrice

1

responsable opérationnel

3

coordinatrices

1

secrétaire administrative

1

secrétaire sociale

1

service comptable

1

équipe d'intendance

35

collaborateurs de terrain

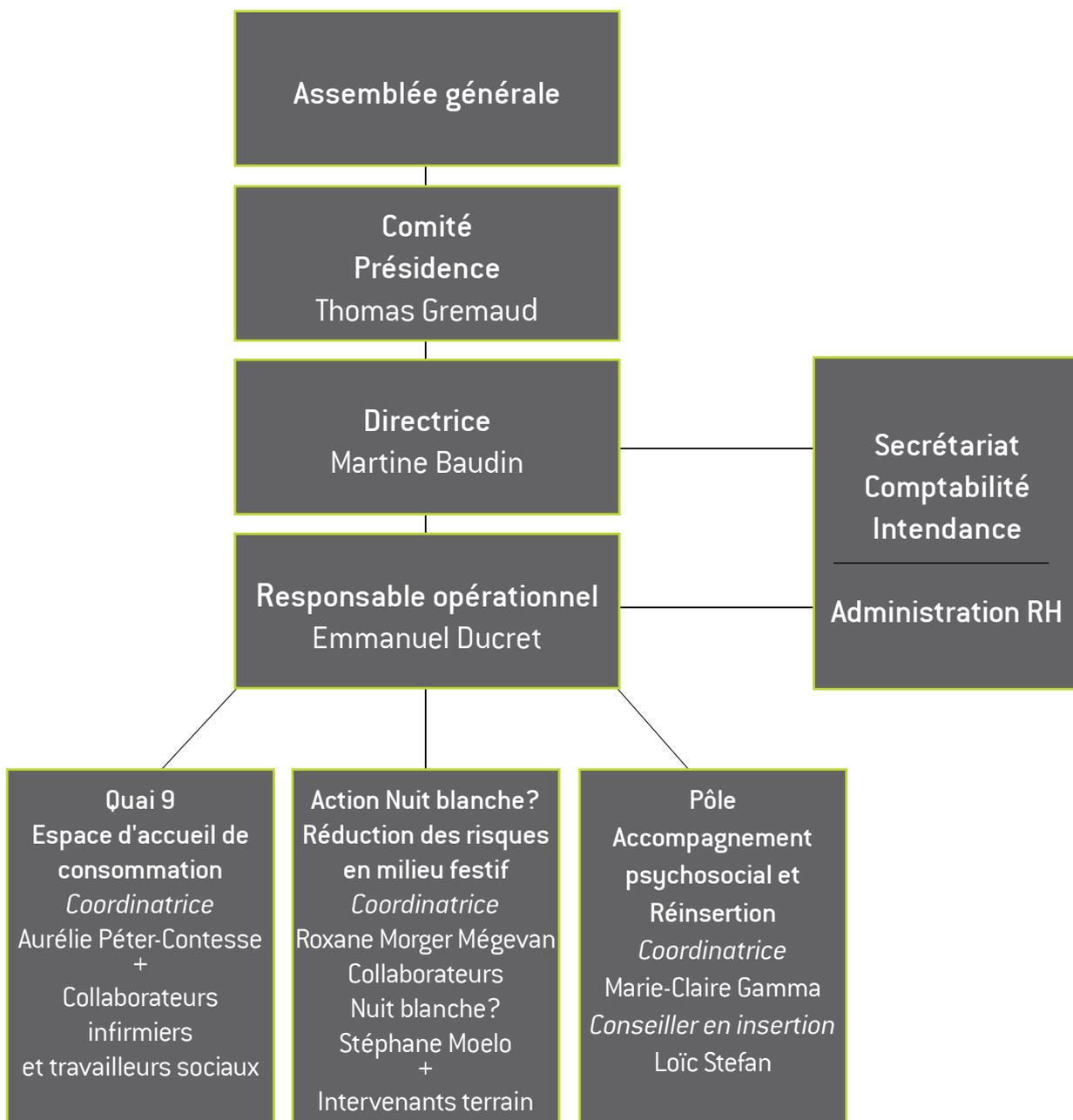
Une réorganisation institutionnelle

Première ligne, c'est trois dispositifs et 45 collaborateurs-trices, pour un travail de longue haleine auprès des personnes usagères de drogues... Cet ouvrage demande d'innombrables cogitations et réflexions permanentes afin de poursuivre les actions de manière pertinente et cohérente. Il demande de travailler la clarification des fonctions, des niveaux hiérarchiques et décisionnels, de donner du sens aux objectifs afin que chaque collaborateur/trice puisse trouver sa place et s'y épanouir professionnellement.

Un travail de supervision a été mené au départ par les deux responsables, anciennement du Bips et de l'actuel Quai 9, rejoint dans un deuxième temps par la directrice. Ce travail a donné lieu à une nouvelle définition du groupe de direction et de la coordination des trois dispositifs Quai 9, Nuit blanche? et le Pôle.

Pour réaffirmer la vision associative défendant la complémentarité des trois dispositifs, l'association a souhaité redonner une assise à la fonction de coordination pour chaque dispositif. Ainsi, le poste de responsable du Quai 9 est devenu un poste de coordination et a été retiré du groupe de Direction. Chaque programme dispose d'un poste de coordination, qui se doit être force de proposition pour la direction et le comité de l'association. Les coordinations sont supervisées par un responsable opérationnel qui fait le lien direct avec la Direction. Ce responsable fait partie intégrante du groupe de Direction. Le poste de direction s'éloigne ainsi des questions opérationnelles afin de pouvoir consacrer plus de temps encore aux relations publiques, aux recherches de financement, aux élaborations d'argumentaires et plaidoyer, au travail global de réseau national et international ainsi qu'à la poursuite des collaborations avec l'Etat.

Le secrétariat a aussi fait « peau neuve » avec une réflexion initiée durant l'année 2016 par nos deux collaboratrices secrétaires. Une proposition de deux nouveaux cahiers des charges a été adressée à la Direction et soumise à évaluation. Ainsi, les deux postes de secrétaire ont été redéfinis avec un poste de « secrétaire administratif-ve », dont les tâches sont inhérentes aux besoins de l'équipe et du fonctionnement quotidien du Quai 9 ainsi qu'aux tâches de gestion financière et administrative de l'association. Le 2° poste a défini un profil de « secrétaire social-e » qui a été rattaché au Pôle afin d'assurer le suivi administratif et financier de ce dispositif.



L'ÉQUIPE DU 1^{ER} ÉTAGE

La direction

Martine Baudin, directrice
Emmanuel Ducret, responsable opérationnel

Le secrétariat

Claire-Marie Koual, secrétaire administrative
(dès le 1^{er} décembre 2016)
Gloria Jimenez Théraulaz, secrétaire sociale,
rattachée au Pôle

La comptabilité

Schéhézade Seraoui, comptable, et
Johane Féret - Cosolutions Sarl

Les nettoyages et l'intendance

Emilienne Jayet Maneke N'Songa
et Pierre Desnoyers

Nos remerciements à Cleria Golino qui a occupé le
poste de secrétaire d'octobre 2011 à novembre 2016.



Chiffres

En 15
ans

5'195
personnes différentes
inscrites

560'683
consommations, tout
mode confondu

528
appels au 144

0
overdose mortelle

Le Quai 9

Une aventure au cœur de la consommation active, qui donne à penser et à réfléchir sur la condition humaine

L'année 2016 a marqué les 15 ans de la première salle de consommation en Suisse romande. Que de chemin parcouru depuis. Une belle fête au mois de novembre a réuni nombreux professionnels qui se sont succédés, ceux-là mêmes qui ont permis, au fil des années, de donner une existence et une reconnaissance à cette « boîte insolite », plantée au milieu d'un carrefour, au cœur de la cité calviniste. Au départ, de couleur orange puis devenue verte en 2009, cette structure modulaire détonne au sein d'un quartier vivant, associatif et familial.

Rappelons que le Quai 9 s'est ouvert, à la suite d'une motion votée par le Grand Conseil, pour une expérimentation de deux ans. Un mandat est remis au Groupe sida Genève, repris en 2004 par l'association Première ligne.

Ce fameux 26 décembre 2001, le Quai 9 ouvre ses portes...

Une « 9^e voie » est créée, un clin d'œil avec la proximité de la gare et ses huit voies qui emmènent les voyageurs aux quatre coins de la Suisse. Le nom, un choix qui fait écho au mouvement et aux passages, nombreux, éphémères ou ponctuels, que les personnes usagères de drogues feront au sein de ce nouveau lieu d'accueil où la consommation n'est ni une finalité, ni une fatalité.

Au départ, l'objectif principal vise à améliorer les conditions de vie des personnes usagères de drogues faisant usage de produits psychotropes par voie intraveineuse. Il tient compte d'un contexte d'explosion de la consommation par injection de la cocaïne en Suisse dès 1996. Associé à un accueil privilégiant l'écoute, le maintien ou le rétablissement de liens, cet espace de consommation devient très vite un lieu de bonnes pratiques en matière d'hygiène d'injection, associé en étroite collaboration avec la consultation médicale, menée par la Dr Anne François de l'Unité Dépendances (SMPR-HUG).

Fort de l'évaluation externe³ menée pour les deux premières années expérimentales (2002-2003) par l'Institut de médecine préventive et sociale de Lausanne (IUMSP), le Conseil d'Etat valide la salle de consommation comme une structure à part entière, faisant partie d'un dispositif global de prise en charge des personnes usagères de drogues. L'association décide que les autres modes de consommation doivent également avoir leur place afin de

poursuivre la limitation des risques liés à l'usage des drogues.

Le 1^{er} octobre 2007, deux places pour le sniff s'ouvrent et, en novembre 2009, quatre places pour l'inhalation.

Ainsi, et depuis 2010, le Quai 9 offre la possibilité de consommer à moindre risque pour les trois modes majeurs utilisés pour la consommation de produits psychotropes légaux et illégaux, au sens de la Loi sur les Stupéfiants.

De manière globale et, depuis les années nonante, les résultats sanitaires, notamment dans la transmission du virus VIH-sida par voie intraveineuse, démontrent clairement la capacité des personnes usagères de drogues à se responsabiliser et à adopter des comportements préventifs pour elles-mêmes et pour leur entourage.

Depuis les années 2010, les chiffres nationaux soulignent une forte diminution du sida dans cette population, voire même une quasi éradication de la transmission du VIH-sida par l'échange de seringues. L'hépatite C reste une problématique majeure de santé publique mais sa transmission est marquée ces dernières années par une légère diminution dans la population d'usagers de drogues. Le nombre d'overdoses mortelles a diminué de façon notable. Pour autant, nous ne pourrions rester sur ces bouts d'acquis et nous satisfaire de ces résultats.

Une nouvelle forme d'urgence apparaît, de plus en plus persistante, au fil des années de fonctionnement du Quai 9 : l'urgence sociale. Notons que nous ne sommes de loin pas les seuls à faire cet état des lieux, les centres de traitement ou les lieux résidentiels dressent ce même constat. Les utilisateurs/trices du Quai 9 sollicitent l'association pour du travail, sont en besoin de reconnaissance et d'utilité sociale, leur contexte de vie se dégrade de plus en plus. Les profils se sont diversifiés, les problématiques socio économiques se sont durcies. Les consommateurs dits « locaux », ayant des droits, sont facilement relayés sur les lieux de traitement et de soutien. Les réponses sociales sont aussi possibles. Se précarisent fortement les situations des personnes n'ayant pas de droit en Suisse. Pour tous, un constat persistant : ce n'est pas le produit qui est le cœur du problème, mais c'est bien la précarité qui piège les personnes. Pour certaines personnes,

3 « Evaluation de l'espace d'accueil et d'injection Quai 9 » 1^{re} phase 2001-2002 et 2^e phase 2003 sur www.premiereligne.ch

Chiffres

2016

188

nouvelles personnes

54'181

consommations pour 940 personnes différentes

702

soins donnés par le Dr Mathieu Rougement (Unité Dépendances SMPR-HUG) et par l'équipe du Quai 9

30

appels au 144

36

personnes reçues dans le cadre du VCT Migrants. Aucun dépistage VIH-Sida réactif. 6 tests VHC positifs

83'099

seringues distribuées lors des heures d'ouverture

5'575

boîtes de seringues via l'automate à seringues

l'aide à la survie (terme employé dans les années 80-90) revient plus que jamais au centre des pratiques professionnelles. La survie est avant tout liée à une vie, faite de désespoir, d'absence de liens et de perspectives humaines dignes et ouvertes sur des espoirs de lendemains meilleurs. Nous faisons le pari que ces conditions de vie difficiles entraînent l'augmentation de consommation de produits psychotropes, que les personnes usagères de drogues peuvent se décentrer du produit si de nouvelles perspectives de vie s'offrent à elles.

L'année 2016 a relevé cette urgence sociale, une nouvelle fois encore.

Ainsi, les professionnels du Quai 9 ont développé un partenariat extrêmement étroit avec le dispositif du Pôle, mené par deux collaborateurs de l'association. Précisons que même si ce sont les deux collaborateurs du Pôle qui élaborent et mènent des projets individualisés, le Quai 9 reste la « 1^{re} » porte d'entrée pour pouvoir repérer et identifier des personnes qui se trouvent dans des situations de grande précarité. Les liens instaurés avec l'équipe du Quai 9 est un précieux outil pour ces accompagnements. Soulignons que ces professionnels sont détenteurs d'informations, de bouts d'histoire qui permettent une meilleure compréhension de la situation et une meilleure approche de la personne. Les échanges étroits entre l'équipe du Quai 9 et celle du Pôle ont pour sens de collectiviser les informations, de proposer une cohérence autour d'une situation et d'emmener la personne dans une même direction. L'année 2016 a vu naître un travail qui n'avait jamais été mené jusqu'à maintenant, celui d'effectuer des visites « hors murs », visites lors de séjours carcéraux ou hospitaliers de personnes fréquentant le Quai 9. Ce travail, à l'extérieur de nos locaux, est tout à fait novateur, par rapport au postulat de départ émis à l'ouverture en 2001.

L'objectif même de ces visites est de pouvoir garder le lien, que le projet individuel ne soit pas interrompu par une hospitalisation ou par une incarcération. Ce type d'événement se doit d'être utilisé afin de continuer à mener des actions qui favorisent leur mieux-être de la personne.

Etre en mouvement, sortir et se projeter hors du Quai 9 (qui représente pour beaucoup de personnes usagères de drogues le seul lien avec une institution) est nécessaire aujourd'hui pour la quasi majorité des personnes fréquentant notre structure d'accueil. Il est intéressant de mettre en écho la nécessité qu'ont eue les professionnels du Quai 9 d'être dans cette même démarche. Etre en mouvement, sortir de l'activité du Quai 9 et aller à la rencontre des professionnels du réseau pour mieux se connaître a été une action menée durant l'année écoulée. Intensifier les contacts et les partenariats est essentiel pour mieux accompagner les personnes usagères de drogues et leur proposer des réponses les plus adéquates possibles. De nombreuses questions ont jalonné ces « premières expérimentations », telles que les limites de ces interventions en extérieur et jusqu'où accompagner la personne dans son projet, à quel moment le rôle de Première ligne s'arrête-t-il ?

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU QUAI 9

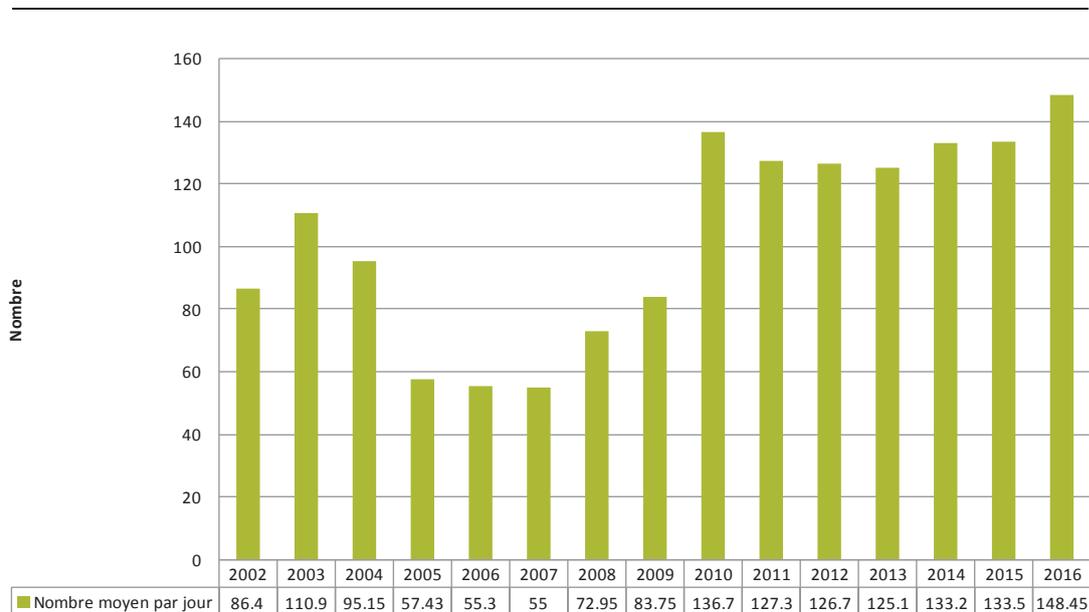
La hausse des consommations journalières 2016 a vu une hausse importante du nombre de consommations journalières, ce qui inquiète l'ensemble des collaborateurs et membres de la direction de l'association.

En parallèle, le nombre de personnes inscrites et de personnes différentes fréquentant les espaces de consommation a diminué. Ainsi, nous constatons que les mêmes personnes augmentent leurs consommations journalières. Comme nous l'expli-

quons à plusieurs reprises dans le présent rapport d'activités, nous sommes convaincus que le produit comble le désœuvrement rencontré chez une majorité de personnes utilisatrices du Quai 9. Beaucoup expriment un fort isolement et/ou un ennui qui est compensé par une prise de produits, pour certains massivement sur une période donnée.

Notre postulat de pouvoir offrir de nouvelles perspectives de vie, hors de la consommation, reste plus que d'actualité.

NOMBRE MOYEN DE PASSAGES PAR JOUR EN SALLE DE CONSOMMATIONS



Ce tableau représente le nombre moyen de passages en salle de consommation par jour. Il est important de noter que de 2001 à 2007, le Quai 9 offrait 6 places d'injection uniquement puis, en 2007, 2 places de sniff ont été créées. A fin 2009, 4 places d'inhalation ont été rajoutées portant le nombre total de places disponibles à 12.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la pertinence d'un deuxième lieu pour la consommation elle-même, qui permettrait de séparer les modes de consommation d'une part, et de désengorger le Quai 9 d'autre part. En effet, notre salle de consommation ne pourra admettre une augmentation constante durant ces prochaines années, sans moyen supplémentaire, en termes de place de consommation, du nombre de professionnels et d'heures d'ouverture.

L'activité du Quai 9 est à son « plein régime » lors des huit heures d'ouverture et, outre le besoin de consommer, nombreuses sont les sollicitations (soins, écoute, aide concrète pour démarches administratives). Les personnes usagères de drogues « de rue » sont constamment présentes au Quai 9, même si elles ne consomment pas tous les jours. A l'intérieur ou autour de la salle de consommation, il faut gérer quotidiennement l'afflux de ces personnes, avec les champs de tension inhérents à la stagnation et aux mouvements de groupe. C'est donc un travail d'équilibre constant, entre l'accueil individualisé et la gestion d'un collectif.

Le dépistage de l'hépatite C / VCT Migrants
 Pour bref rappel, le conseil personnalisé autour de la prévention sexuelle avec possibilité de dépistage du VIH-sida (VCT) a été mis en place depuis 2009.

Compte tenu du problème de santé publique que représente la transmission de l'hépatite C, il était nécessaire d'élargir cette prestation au dépistage de l'hépatite C. Bien que ne pouvant pas offrir d'accès à un traitement contre ce virus à un certain nombre d'utilisateurs/trices du Quai 9, de par leur statut non légal sur le territoire suisse, l'association décide d'offrir ce dépistage, partant du postulat que la connaissance même de son statut permet à la personne de limiter des risques pour sa propre santé et pour son entourage.

Les résultats de plusieurs études européennes vont dans ce sens et démontrent que la connaissance de leur statut positif VHC permet déjà un changement de comportement et/ou une plus grande limitation des risques chez des personnes usagères de drogues n'ayant pas d'accès au traitement.

Ainsi, en juillet 2016, la possibilité du dépistage rapide de l'hépatite C a démarré, avec une étude, d'une durée d'un an, qui nous permettra de mesurer l'impact de la connaissance de son statut positif pour des personnes sans accès à un traitement. Nous pouvons déjà souligner que la plupart des personnes qui ont fait ce dépistage bénéficie de très bonnes connaissances relatives à la transmission du virus de l'hépatite C. Cela démontre une nouvelle fois que les personnes usagères de drogues sont sensibles au travail d'information d'une part, et qu'elles ont une réelle capacité à endosser des comportements préventifs pour elles-mêmes et pour leur entourage d'autre part.

Une perspective de collaboration plus étroite avec l'Apréto (Annemasse)

Première ligne collabore avec l'Apréto (Association Soins Réduction risques Prévention Addictions) depuis des années. Cette association est présente 1x par mois pour prendre ou reprendre contact avec des personnes usagères de drogues ayant des droits sur le territoire français. Ce public est présent à Genève depuis longtemps, avec de grandes difficultés de retourner sur son territoire d'origine. Plusieurs raisons expliquent cette forme d'immobilisme, la première étant la précarité dans laquelle la plupart vit à Genève. Ainsi, une collaboration plus accrue devrait avoir lieu dès la fin de l'année 2017, avec la mise à disposition à plein temps d'un-e collaborateur-trice de l'Apréto au sein même du Quai 9. Repérage, identification, mise en lien, analyse de la situation et des besoins et accompagnement concret et individualisé vers le réseau socio sanitaire français seront les objectifs de ce professionnel.

L'équipe de travail

Aurélié Péter-Contesse, coordinatrice depuis le 1^{er} décembre 2016.

Les collaborateurs socio sanitaires travailleurs sociaux : Gersende Bruchet, Nadia Borel, Vincent Carruzzo, Didier Mathis, Nicolas Pontinelli et Réjane Voltolini.

Les collaborateurs socio sanitaires infirmiers : Philippe Hofstetter, Christiane Lubini, Jean-Louis Nicou, Anne O'Neill et Céline Zonca.

Rejoints en mars 2017 par Olivier Stabile et Vanessa Lehmann, tous deux travailleurs sociaux.

Nos remerciements à David Gachet pour son travail de coordination mené entre mars 2010 et janvier 2016 et à Fatima Laribi pour près de vingt années de collaboration (1996-2000 Bus Boulevards – 2004 à 2016 bus Boulevards-Bips et Quai 9).

Les collaborateurs/trices remplaçants-es : Maéva Barria, Anaïs Casada, Tamara Chkheidze, Alexandre Fillon, Noémie Fuchs, Larry Giovo, Cerasela Moaca, Valentine Naef, Alexandre Pesenti, Florence Roll, Céline Rosset-Droux et Marc Vesin

Nos collaborations permanentes

Dr. Mathieu Rougemont de l'Unité Dépendances (SMPR - Département de Médecine Communautaire, de Premier Recours et des Urgences -HUG)

Sébastien Forel et Ludovic Lacroix pour le Service d'addictologie (HUG)

Alexandre Jousserand et Hélène Mangel pour l'association Apréto, basée en Haute-Savoie.



Chiffres

55

actions de terrain

5'500

contacts (de plus de trois minutes avec le public en milieu festif)

219

alertes produits, à partir des résultats d'analyse des dispositifs d'analyse de produits psychotropes (Drug Checking) à Zürich et Berne. 80 % de ces alertes concernaient des pilules d'ecstasy (MDMA) hautement dosées

4^e

l'ecstasy est le 4^e produit le plus consommé en milieu festif, après l'alcool, le tabac et le cannabis

1%

des répondants au questionnaire du Global Drug Survey ont consommé des nouveaux produits de synthèse (NPS)

L'action Nuit Blanche?

Les tendances de consommation et les profils se diversifient, qui sont-ils et que consomment-ils en milieu festif ?

Roxane Morger Mégevand, coordinatrice de l'action Nuit blanche?

L'action Nuit blanche? a été créée en 2005, sous l'impulsion d'une dizaine d'institutions genevoises faisant le constat d'un manque d'information, de prévention et de limitation des risques en milieu festif. L'expertise de Nuit blanche? est enrichie de centaines de rencontres faisant usage de produits légaux et illégaux, au coeur de manifestations nocturnes multiples, s'inscrivant dans une synergie intercantonale importante.

Il y a donc une hétérogénéité de profils et de types de consommation.

Quel est le public généralement rencontré par Nuit Blanche ?

Un public aux profils variés, composé majoritairement de jeunes adultes (25 ans en moyenne), généralement bien intégrés socialement et investis dans un cursus de formation ou une activité professionnelle. Si une petite partie des personnes interrogées fait état de consommations régulières et parfois problématiques, la grande majorité de notre public consomme de manière récréative et occasionnelle.

Leur consommation de substances est la plupart du temps liée au contexte festif, que les produits passent la porte des clubs ou qu'ils soient pris à domicile dans le cadre privé. Les pratiques sexuelles (chemsex⁴), les études, le milieu professionnel connaissent également des formes de consommation occasionnelles.

Que consomme-t-il ?

Il y a évidemment l'alcool, le tabac et le cannabis produits très répandus, quasi testés au moins une fois dans sa vie par chaque personne qui fréquente le milieu festif. Ceux là sont consommés de façon régulière le week-end pour la plupart des consommateurs et, pour une partie, aussi de façon quotidienne. Bien que consommés de façon plus ponctuelle, les produits stimulants tels que la MDMA (ecstasy), la cocaïne et les amphétamines (speed) sont également très prisés du public festif. La consommation de ces stimulants tend d'ailleurs à se diffuser en raison de sa disponibilité dans des contextes festifs variés d'une part et de son expérimentation par des

usagers aux profils de moins en moins spécifiques d'autre part.

Du fait de la transformation de l'espace festif électro depuis quelques années (disparition d'un certain nombre de lieux festifs alternatifs, repli des usagers sur des lieux plus commerciaux, démocratisation de la scène électro), un rapprochement s'opère entre événements commerciaux et alternatifs, des usages de produits jusqu'alors emblématiques du monde alternatif tendent à émerger dans d'autres contextes (clubs, afterworks, fêtes étudiantes, ...). On observe ainsi une recrudescence des produits psychédéliques et hallucinogènes comme le LSD et la kétamine et un renouement avec des produits ayant une image de produit naturel (DMT p.ex.) ou des drogues à base de plantes (solanacées, psylos, ...) au sein des raves et des soirées techno underground en particulier.

Bien que de plus en plus présents sur le marché des drogues, les nouveaux produits de synthèse (NPS) ne font pas beaucoup d'adeptes auprès du public suisse⁵, sans doute en raison de l'état actuel du marché du cannabis et de la MDMA (bon rapport qualité/prix). S'ils sont parfois vendus comme de l'ecstasy ou du LSD, leur consommation volontaire reste encore très marginale et propre à quelques groupes spécifiques (chemsexuels p.ex.). Le manque de connaissances sur ces produits et la circulation d'alertes sanitaires ont tendance à rendre les usagers méfiants vis-à-vis de ces produits. La méthamphétamine, dont on a beaucoup parlé dans les médias ces derniers temps, n'est pas non plus très répandue dans le pays, ni à Genève. Il existe des particularités régionales et locales qui influencent son marché.

Qu'est-ce qui l'amène à consommer ces substances ?

Les motivations généralement avancées par le public pour expliquer ses consommations de substances sont le reflet de ce qui le pousse à fréquenter le milieu festif : le besoin d'entrer en relation avec ses pairs, d'expérimenter de nouvelles sensations et d'intensifier ses perceptions, la recherche d'une modification de l'état de conscience, le besoin de s'enivrer et de « (se) relâcher ». Mais également, pour être plus endurant, par souci d'apaiser la

4 Activité sexuelle sous influence de drogues, généralement stimulantes. Pratique courante chez les HSH.

5 Selon le Global drug survey, la consommation de ce type de produit ne s'élève guère à plus de 1% en Suisse alors qu'elle atteint 10% au Royaume-Uni.

descente ou tout simplement parce que les autres le font et/ou que cela fait partie d'une culture. En fonction de ces motifs, le public est amené à se tourner vers des produits différents.

Comment y-a-il accès ?

Le public de consommateurs arrive plus facilement aux produits, compte tenu de leur relative accessibilité à l'heure actuelle. L'entourage de consommateurs et le réseau de connaissances peuvent également contribuer à l'accessibilité de ces produits. Les usagers occasionnels peuvent aujourd'hui s'autonomiser du trafic de rue et acquérir leurs substances en prenant de moins de moins de risques, notamment via des commandes en ligne sur le Dark-net. Cette nouvelle accessibilité des produits semble favoriser le développement de nouvelles expérimentations chez les usagers : l'émergence de pratiques comme le chemsex, la consommation de produits psychoactifs par des usagers au profil plus variés qu'auparavant. En effet, selon le Global Drug Survey⁶, 5% des répondants affirmaient ne jamais avoir consommé de drogues avant d'y avoir accès via le Dark-net.

A quels risques est-il exposé ?

Qui dit consommation récréative et occasionnelle ne dit pas consommation sans risque, bien au contraire. Le manque d'information sur les produits et les risques liés à la consommation peuvent induire des prises de risques importantes, en particulier lorsqu'il s'agit de consommations d'expérimentation et de primo-consommation.

Les consommateurs récréatifs sont nombreux à s'adonner à la polyconsommation⁷, c'est-à-dire à consommer deux ou plusieurs substances de manière simultanée ou rapprochée dans le temps, de telle façon que leur spectre d'action se chevauche.

Les mélanges les plus fréquents concernent la combinaison de l'alcool avec une ou deux autres substances. Certains mélanges sont très risqués et peuvent avoir des conséquences fatales ; c'est le cas par exemple du mélange alcool/cocaïne (cocaéthylène), du mélange alcool/kétamine ou du mélange de certains médicaments avec des substances psychoactives : antidépresseurs (IMAOs)/MDMA (syndrome sérotoninergique), antidépresseurs (IMAOs)/cocaïne (surcharge cardiovasculaire sévère).

La polyconsommation induit des risques importants : la consommation excessive, la conduite de véhicules sous influence de substances, les pratiques sexuelles sont d'autres exemples de comportements à risque adoptés par les consommateurs. Il existe également un certain nombre de risques intrin-

sèques aux produits consommés. On constate, ces dernières années, une augmentation de la pureté des produits et des dosages plus élevés que par le passé. C'est le cas pour la cocaïne et les amphétamines, malgré la présence de plusieurs produits de coupe dans les échantillons analysés⁸.

C'est très régulièrement le cas pour les pilules d'ecstasy, qui peuvent contenir jusqu'à 250 mg de MDMA alors que la limite admise est de 120mg. Ce dosage représente trois à quatre fois plus de substance active que ce que l'on trouvait dans les années 90.

En 2016, 80% des alertes produites à partir des résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne concernaient des pilules d'ecstasy hautement dosées. Cette tendance implique des risques importants de surdosage involontaire chez les consommateurs

Autre phénomène à prendre au sérieux : la présence de nouveaux produits de synthèses vendus comme de l'ecstasy, du LSD ou d'autres NPS. Parmi ces nouvelles substances, on retrouve des substances hallucinogènes comme le 2C-B⁹, le DOC¹⁰, le 25B-NBOMe¹¹, diverses tryptamines¹² et des substances stimulantes, principalement de la famille des cathinones¹³. L'absorption de ce type de produits, dont les effets sont encore peu connus aujourd'hui, implique des risques supplémentaires pour les consommateurs. Les cannabinoïdes de synthèses semblent poser le plus de problèmes au niveau sanitaire avec des cas réguliers de prise en charge par les services d'urgence.

Quelles conclusions Nuit Blanche? Peut-elle retirer de ces constats ?

Nuit Blanche? est en contact avec un public d'usagers récréatifs et occasionnels qui consomme pour répondre à certaines motivations spécifiques, généralement associées au fait de « faire la fête », « rencontrer », « expérimenter ». Cela ne l'empêche pas de prendre des risques, de par ses comportements de consommation mais aussi en raison de « la qualité » des substances en circulation sur le marché. Ces expérimentations peuvent aussi devenir problématiques, pour certains consommateurs.

L'enjeu pour Nuit Blanche? est de connaître les pratiques et les motivations de ce public pour mieux répondre à ses besoins : l'informer sans le juger et lui donner les moyens d'adopter des comportements à moindres risques. Sa force est très certainement sa proximité avec ce même public et son attention à continuellement adapter son offre à l'évolution de ses pratiques.

6 Étude en ligne - www.globaldrugsurvey.com

7 Selon l'étude Nightlife nationale (Infodrog), plus de deux tiers des répondants déclarent combiner au moins deux substances lors d'une sortie habituelle (tabac exclu).

8 Selon les résultats d'analyse obtenus par les dispositifs de Drug checking à Zurich et à Berne.

9 Substance hallucinogène, dérivé synthétique de la mescaline.

10 Substance hallucinogène de la famille des amphétamines et des phenethylamines.

11 Substance dérivée du 2C-B, un hallucinogène de synthèse.

12 Groupe de substances psychotropes hallucinogènes naturelles ou de synthèse. (DMT, DET, etc.)

13 Les cathinones sont des phényléthylamines, proche des amphétamines, provenant des feuilles du khat.

NOUVEAUTÉS ET PERSPECTIVES DE PROJET

Un budget pérenne

L'année 2016 a été marquée par l'excellente nouvelle confirmant la pérennité de l'action Nuit blanche? dans le cadre du renouvellement du Contrat de prestations avec le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) pour les années 2017-2020. La subvention annuelle de Première ligne est renforcée de CHF 100'000.- destinée spécifiquement à financer les deux postes permanents ainsi que les indemnités de travail versées aux intervenants de terrain.

Enfin, osons-nous dire, après tant de discussions avec nos interlocuteurs de l'Etat !

Mais, surtout, grâce :

A la défense « acharnée » et renouvelée de cette action qui demeure la seule en Suisse romande,

Aux prises de position, réaffirmées, de la part de l'ensemble des partenaires institutionnels qui ont porté cette action avec Première ligne depuis 2005,

Au travail mené par la coordination de cette action,

Au travail mené par les intervenants de terrain, une pratique d'abord bénévole au démarrage de l'action, puis professionnalisée au fil du temps,

Aux synergies intercantionales, spécifiquement avec les Cantons de Vaud, Jura, Fribourg, Neuchâtel, Valais, Tessin, Zürich, Bern et Bâle,

Aux consommateurs eux-mêmes qui ont porté un intérêt marqué à l'offre de Nuit blanche? en venant aux stands implantés dans les lieux nocturnes genevois.

Nous tenons à remercier ici très chaleureusement les partenaires institutionnels qui ont constitué les membres du comité de pilotage, créé au démarrage de l'action :

- Yann Boggio et Christophe Mani pour la Fondation genevoise pour l'animation socio culturelle - FASE,
- Pierre-Yves Aubert pour le Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse - SSJ/DIP,
- David Perrot, pour le Groupe sida Genève,
- Laurence Fehlman Rielle, pour la Fegpa - Carrefour addictionS,
- Nelson Feldman et Ludovic Lacroix pour le Service d'addictologie - HUG,
- Claudio Deuel, pour le Service de la jeunesse - Département de la cohésion sociale et de la solidarité - Ville de Genève,
- l'Hospice Général, Prevtech et Dialogai, partenaires durant les premières années.

Ces institutions restent des partenaires indispensables. Ainsi, le comité de pilotage de l'action Nuit blanche? devient un comité de soutien. Il sera enrichi de nouvelles personnes, notamment des représentants de la nuit.

Nous remercions également tous les partenaires intercantonaux et autres partenaires associatifs et institutionnels qui ont contribué à légitimer cette action au sein de notre cité genevoise.

Nous nous réjouissons de poursuivre avec le gouvernement genevois ainsi que les interlocuteurs étatiques les réflexions relatives à la consommation de produits légaux et illégaux et aux nombreux enjeux de santé publique que font apparaître les consommations en milieu festif.

Enfin, rappelons le postulat de départ de l'action Nuit blanche? : « Tu consommes, tu t'informes ».

Certaines consommations peuvent être ou devenir problématiques, d'autres ne le sont pas. Elles restent de l'ordre de l'expérimentation ou s'inscrivent dans une consommation festive, bien gérée par bon nombre de personnes. Ces dernières doivent néanmoins recevoir toutes les informations pertinentes, et le cas échéant, doivent bénéficier de soutien et de relais adéquats en cas de besoin qu'elles pourront elles-mêmes définir.

Le projet de Service d'analyse de substances psychotropes (Drug Checking)

L'année 2016 n'a pas vu d'avancée notable dans ce dossier mais un certain nombre d'éléments nous permet de continuer à espérer que ce projet puisse voir le jour tout bientôt à Genève. Rappelons que l'association Première ligne a relancé ce projet en 2014 auprès de l'Etat, après une première tentative en 2006 qui s'était soldée par un « non-recevoir » du procureur général de l'époque, M. Zapelli. Le Conseil d'Etat avait émis un préavis positif sous réserve de l'avis du procureur général.

Rappelons qu'un Service d'analyse de substances psychotropes poursuit les objectifs suivants :

- Avoir un accès plus direct aux consommateurs (et par là même occasion aux consommateurs ayant un usage problématique),
- Réduire les risques liés à la consommation de substances particulièrement dangereuses, transmettre des messages de « safer use » et encourager des comportements responsables chez les usagers,
- Mieux identifier les problématiques liées aux substances en circulation sur le marché (récolte de données dans le cadre du Drug Checking),
- Mieux identifier les consommations problématiques et les comportements à risque (abus de substances, consommations mixtes, etc.)¹⁴,
- Faciliter l'orientation et le relais vers les structures de soin et de soutien.

¹⁴ Selon les observations faites dans le cadre du dispositif de Drug Checking à Zurich, les entretiens-conseils donnés représentent très souvent la première discussion avec des spécialistes et permettent à certaines personnes de prendre conscience de certains problèmes en lien avec leur consommation de substances.

Ce dispositif représente bien une mesure de réduction des risques permettant de limiter les conséquences négatives liées à la consommation de produits psychotropes et à donner de l'information à des consommateurs, que ce soit le type et la fréquence de consommation.

En 2016, Première ligne a reçu une aide financière de CHF 30'000.- destinée à la phase préparatoire de ce projet. Celle-ci a été peu élaborée puisque le projet est resté à l'étude par le gouvernement pendant toute l'année écoulée. Un groupe a été désigné par le Conseil d'Etat, constitué de représentants de la Direction générale de la santé publique, de la police et du Ministère public. De notre côté, nous avons renforcé nos liens avec le Service d'addictologie, service avec lequel nous collaborerons pour la consultation en semaine.

L'équipe de travail

Roxane Morger Mégevand, coordinatrice
Stéphane Moelo, collaborateur pour le travail de terrain et travail de liens avec les organisateurs

L'équipe d'intervenants Nuit blanche?

Maéva Barria, Mehdi Cantor, Laeticia Castella,
Loïs Castellano, Anna Cimino, Emma Courtaigne,
Edoardo Daverio, Raphaël Gay-Balmaz, Fatima Laribi,
Muriel Laurent, David Perrin, Sebastien Lotterio,
Amalia Sanchez et Nathanaël Sterenberg.

**N'oubliez pas de lire le rapport d'activités spécifique
à l'action Nuit blanche?**
www.nuit-blanche.ch

**nuit
blanche?**



Chiffres

90

personnes suivies
individuellement

2'888

heures de travail effec-
tuées par des personnes
usagères de drogues

30

et plus, de partenaires
réguliers pour le travail
d'accompagnement
individualisé

Le Pôle

Prendre soin de..., une intention, de l'attention et du lien

Marie-Claire Gamma, coordinatrice du Pôle

En complémentarité de sa mission de réduction des risques sanitaires liés à l'usage de drogues, l'association Première ligne a mis en place un dispositif de réinsertion dit « le Pôle », créé en 2010. A l'instar d'autres associations et institutions reconnues sur le territoire genevois pour la lutte contre la précarité, le Pôle a la particularité d'initier et de proposer un soutien en matière de réinsertion à partir d'un lieu de réduction des risques. Ce travail apporte des outils concrets et innovants dans la prise en charge de personnes sous consommation de produits psychotropes et qui se risquent à une série de méfaits au niveau de leur santé globale.

Au cœur des prestations en réduction des risques, l'éthique du care¹⁵ guide notre travail en vue d'actionner des processus de réinsertion pour les bénéficiaires du Quai 9, pouvant contribuer à améliorer leur bien-être et à maîtriser leur consommation. L'accueil de plus de neuf cents personnes usagères différentes par an, dans un lieu bas seuil, a démontré des problématiques cibles¹⁶. Ce constat a amené les équipes de professionnels à se soucier d'eux encore plus individuellement et à tenter d'apporter des réponses concrètes à leurs besoins.

L'année 2016 a été marquée par un déploiement de l'accompagnement individualisé et de repérage de situations particulièrement dégradées au sein de la population accueillie au Quai 9. Lors de l'un de nos colloques thématiques, la question centrale était de comment aider des personnes à sortir du cercle infernal de la précarité et de la consommation. Pour première réponse, il faut porter une « intention » à la personne. Le repérage au Quai 9 permet un premier état des lieux de la situation problématique de l'usager. Ces situations sont ensuite transmises entre les dispositifs Quai 9 et Pôle par un travail commun porté sur « le souci de l'autre ». Ainsi, nous pouvons parler du concept du care, dont l'une des premiers postulats consiste à reconnaître qu'un besoin est là, ce qui mobilise la sollicitude, l'attention, l'empathie vis-à-vis de la personne vulnérable : « l'équipe qui s'inquiète quand elle me voit et qui me demande toujours ce qu'ils peuvent faire pour moi ». Sans ce principe, aucune relation d'aide ne peut être déclenchée, ni se fructifier dans divers accompagnements individualisés et ainsi permettre à des personnes de se sortir de situations précaires.

Quelle sollicitude offrons-nous ?

Nous sommes attentifs aux besoins de la personne usagère de drogues, de ce qu'elle exprime. En effet, l'évaluation constante des besoins guide nos interventions, à la recherche incessante de réponses favorable en termes de sécurisation de la situation (recouvrer ses droits, obtenir un logement correct, accès à la santé et au travail). L'évaluation s'effectue par un travail de reconnaissance, à partir de permanences au Quai 9, de postes de travail adaptés proposés par le Pôle et de divers moments d'entretiens informels avec les personnes. En trame de fond, l'idée demeure de « se soucier de », de constater l'existence d'un besoin, de reconnaître la nécessité d'y répondre et d'évaluer la possibilité d'y apporter une réponse. « Si vous n'étiez pas là je serai mort deux fois, je dois la vie à l'équipe et j'en serai toujours reconnaissant. »

Au vu du portrait précaire et vulnérable des personnes, les demandes dépassent celles d'ordre de la consommation stricte et concernent plusieurs niveaux :

- 1) la recherche d'activités : « ...pour pas traîner dans la rue, pour ouvrir des perspectives... », « Ici, vous faites un bon travail car vous soutenez les gens abandonnés dans la rue. Je vois du monde sortir de la drogue, de ce monde de ténèbres. C'est un choix personnel de vouloir s'en sortir mais on a besoin d'aide. En faisant des ateliers, ici, on se sent encore utile, qu'on est un être humain, qu'on n'est pas abandonné. »,
- 2) Du temps d'écoute personnel : « Première ligne n'est pas seulement un lieu de consommation, on y est suivi, on sent qu'il y a quelqu'un derrière nous, qui nous anime malgré le vide. »,
- 3) Des démarches administratives (permis, ordonnance pénale, CV, contact réseau, etc.) : « C'est ici au Quai 9 que j'ai trouvé le plus d'assistance, où j'ai pu refaire mon CV et des offres d'emploi. Ce n'est donc pas seulement un endroit de consommation, même si la tentation est grande, à chacun de savoir faire le choix de sortir de sa consommation. grâce au soutien que vous offrez ici. »,
- 4) L'élaboration de projets (cure, insertion diverse et retour au pays), et le suivi des démarches socio-sanitaires avec par exemple des visites dans l'environnement de la personne.

¹⁵ Joan Tronto, Un Monde vulnérable. Pour une politique du care, Editions La Découverte, 2009

¹⁶ Référence aux groupes cibles du Pôle – rapport d'activités spécifique au Pôle 2016

Par ces demandes, le Pôle assure la prise en charge de l'accompagnement ainsi que du suivi du projet de la personne et agit en vue de répondre au(x) besoin(s) identifié(s). Les professionnels du Quai 9 restent « vigilants » et cherchent à partager et collectiviser des informations sur des situations spécifiques et problématiques en vue d'en référer au médecin et/ou au Pôle. Ils facilitent la création de conditions de relais nécessaires à une mise en lien qui permettra de « prendre soin » du projet de la personne. A cet effet, on retrouve la dimension de la singularité de la personne et de sa situation : « Pour moi, l'équipe, c'est comme mes frères et sœurs, je suis comme le petit frère dont il faut s'occuper, sur lequel il faut veiller. A l'époque, Fred (ancien collaborateur socio sanitaire) me disait qu'il fallait sourire à la vie, je ne vois donc plus le Quai 9 comme un lieu de consommation mais comme un lien humain. »

Quels sont les soins apportés et ceux perçus par les personnes usagères du Pôle ?

En 2016, nous avons amélioré la mise en lien avec des services de santé (CAAP Arve et hôpital) pour des suspicions graves de santé : « Sans vous, je n'aurais pas pu m'en sortir, sans le suivi médical et l'aide des travailleurs sociaux. On croit qu'on est dur mais on est faible. Je me suis rendu compte, que la drogue nous éloigne du chemin. Je suis content de m'en sortir et d'être en bonne santé. »

Nous avons expérimenté les accompagnements dans le réseau et les visites en vue de poursuivre les projets initiés à partir de Première ligne, dans des lieux dits de ruptures (hôpital, prison) : « Gil (ancien chargé du projet Pôle) est alors venu me trouver, m'a apporté un peu d'argent, des cigarettes et des vêtements car je n'avais rien. Il venait me voir toutes les semaines pour voir comment ça allait, et ça allait pas. J'avais des hauts et des bas et je l'appelais quand ça n'allait pas, et il venait. Il faisait tout pour que je reste à l'hôpital, stable. »

Tout au long du projet, nous visons à entretenir une relation privilégiée lors de moments clés, ce qui permet de créer des perspectives hors de la consommation, d'améliorer les conditions d'accueil et la prise en considération de la personne en lui offrant écoute et soutien. L'objectif est de limiter ces points de rupture qui, parfois, fragilisent la continuité d'un projet : « En fait, ici tout le monde est accueillant, prévenant et fait du mieux possible pour nous aider. Il n'y a pas d'a priori, ni de jugement sur notre condition de toxicomane et ça fait du bien ».

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2016

Déploiement de l'accompagnement individualisé et travail de repérage

Nous avons renforcé une stratégie participative, en collaborant plus étroitement avec des collaborateurs de l'équipe du Quai 9, qui a permis d'entreprendre

des accompagnements individualisés efficaces, en intervenant de manière plus précoce. Une meilleure cohérence du travail en réseau et une communication constante entre les différents acteurs socio-sanitaires ont également participé à l'amélioration de manière notoire et durable d'un certain nombre de situations suivies en 2016.

Les interventions clés

- Accompagnement individualisé dans le réseau,
- Maintien et régularité des ateliers bas seuil,
- Création d'un temps d'accueil les mardis matins avec les collaborateurs/trices du Quai 9,
- Plus de visibilité du Pôle lors des permanences de l'APRETO et du CAAP Arve et lors de la consultation médicale menée par le médecin de l'Unité Dépendances (HUG).

Création du Fonds d'aide à la réinsertion (FAR)

Au printemps 2016, nous avons créé un fonds d'aide à la réinsertion, financé par la vente de badges ainsi que par des recherches de fonds. L'usage de ce fonds permet la réalisation de démarches entamées par le Pôle et encourage la personne fortement précarisée, sans ressource, ni assistance institutionnelle. Le FAR a servi, en 2016, à sécuriser diverses situations délicates en finançant :

- des nuitées d'hébergement d'urgence temporaire, en attendant l'entrée dans une structure ou pour une mise à l'abri momentanée d'une personne en détresse,
- des produits de première nécessité : vêtements, aliments, chaussures, produits de base lors de séjours carcéraux ou hospitaliers,
- des frais de transport pour des retours sur le territoire d'origine.

Nos expériences ont démontré que le processus de réinsertion ne peut suivre un schéma unique de réponses en matière d'intégration. Celui proposé par le Pôle a permis à certains parcours de déboucher sur des réponses positives en matière de réinsertion grâce à une prise en charge globale. Les supports que sont les postes de travail adaptés, un accompagnement individualisé et un travail en réseau intensifié demeurent plus qu'adéquats pour le public accueilli au Quai 9 et au Pôle.

L'équipe de travail (dès le 1^{er} décembre 2016)

Marie-Claire Gamma, coordinatrice (anciennement conseillère en insertion)

Loïc Stefan, conseiller en insertion (anciennement collaborateur socio sanitaire Quai 9)

Nos remerciements à Gilbert Palau qui a travaillé comme chargé de projet pour le Pôle entre septembre 2010 et novembre 2016.

Une subvention 2017-2020

2'495'990

francs de la santé (DEAS)

50'000

francs de l'action sociale (DEAS)

1

service d'analyse de produits psychotropes

1

étude Quai 9

1

projet de livre, 1 exposition et l'ouverture du Quai 9 à des événements culturels et artistiques

Les perspectives 2017 et Conclusion

L'année 2016 a ainsi été bien chargée pour Première ligne. Tant pour les équipes de travail au niveau de l'opérationnel, que pour le Comité et la Direction qui ont mené le travail d'élaboration du nouveau Contrat de prestations 2016-2020.

Le souhait de développer de nouvelles actions bénéfiques aux publics accueillis dans nos dispositifs demeure bien présent, les idées de projet ne manquent pas. Bien que parfaitement conscients que "tout" ne pourra être réalisé, nous nous devons de poursuivre nos actions et notre travail de défense de celles-ci, en restant au plus proche des besoins des personnes usagères de drogues.

Au niveau interne, le travail de réorganisation institutionnelle sera évalué tout au long de l'année 2017 afin de vérifier la pertinence d'une coordination transversale entre les trois dispositifs. Des indicateurs d'évaluation ont été posés, tant pour mesurer le niveau de satisfaction du personnel que pour évaluer des questions de communication interne, de bon fonctionnement pour chaque dispositif ainsi que leur articulation entre eux.

La recherche de financement

La recherche doit se poursuivre, voire même s'intensifier. Les charges courantes étant à peine couvertes par la subvention annuelle, il nous faut développer de nouvelles stratégies afin de toucher des milieux financiers que nous avons jusqu'à maintenant pas du tout sollicités. En plus des charges courantes, l'association fait face à des coûts non budgétés qui doivent être couverts, si nous voulons continuer à bénéficier d'outils de travail adéquats à nos prestations. Pour illustration, le Quai 9 reste une structure modulaire provisoire, "vieille" de 15 ans, qui requiert de manière quasi constante des travaux de réparation et de réfection. Ajouté à cela des budgets prévisionnels déficitaires dès l'année 2018. Dès le début de l'année 2017, la Direction s'est attelée à anticiper les années à venir, en allant trouver de nouveaux financements. C'est donc un travail important de sensibilisation et de relations publiques qu'il nous faut mener afin de permettre une meilleure compréhension du phénomène des drogues et des publics consommateurs.

Expérimentation d'un service d'analyse de substances psychotropes

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre dédié à l'action Nuit blanche?, nous osons espérer que le projet de Service d'analyse de substances psychotropes verra le jour en 2016. C'est l'Action Nuit blanche? qui mènera l'opérationnel de ce nouveau dispositif, avec une collaboration étroite avec le Service d'addictologie des HUG.

Etude Quai 9

Une étude va être menée avec le Centre de recherches de la Haute école de travail social de Genève durant l'année 2017. Elle fait suite à diverses rencontres avec les Magistrats MM. Maudet & Poggia, relatives à l'accès universel aux prestations de soins et de réduction des risques qu'offre le Quai 9.

Cette étude permettra d'affiner notre connaissance des profils des personnes qui viennent au Quai 9 et documentera de manière plus qualitative les conditions de vie et les besoins des personnes usagères de drogues.

L'association renouvelle son postulat de base inhérent à l'universalité de l'accès aux soins. Cette universalité reste le garant de la santé pour l'ensemble de la collectivité. Tout être humain, consommateur de drogues, doit avoir accès au Quai 9 et au Pôle afin de recevoir les prestations de santé globale pouvant agir sur un mieux-être de sa personne et de sa situation sanitaire, sociale et économique. Pour autant, l'accès universel ne règle pas la question de la condition humaine. Nous ne pouvons pas poursuivre le travail du Quai 9, sans rendre plus efficient le travail social amorcé depuis ces dernières années. Ainsi, le travail d'accompagnement individualisé va se poursuivre, mené étroitement entre les équipes du Pôle et du Quai 9, avec des partenaires du réseau, indispensables afin de permettre aux personnes usagères de drogues d'apporter une amélioration durable à leurs conditions de vie.

Une politique drogues, entre volonté politique et expertise de terrain

L'association Première ligne est satisfaite du contenu du contrat de prestations 2016-2020 et de sa nouvelle subvention. Pour autant, nous devons continuer à questionner la politique en matière de drogues afin de permettre le déploiement de mesures que nous jugeons, aujourd'hui encore, insuffisantes. Face aux enjeux sociétaux que représentent les drogues et aux publics diversifiés de consommateurs, l'association attend du gouvernement genevois une politique des drogues encore plus affirmée. Il s'agit de traiter des questions de droits humains, dont l'accès à un logement durable, aux soins et aux traitements, notamment pour lutter contre l'hépatite C. Nous espérons vraiment que le Projet de Service d'analyse de substances psychotropes, tout comme une meilleure réglementation du marché du cannabis, verront le jour à Genève. Ces questions de fond doivent continuer à faire l'objet de discussions, entre acteurs politiques et experts du terrain.

Une ouverture à d'autres horizons, à des événements culturels et artistiques

Le Quai 9 est un espace d'accueil et de consommation en journée mais pourrait offrir d'autres perspectives, tant aux utilisateurs/trices de ce lieu qu'à un large public. L'association souhaite ouvrir le Quai 9 à de nouveaux horizons, hors de la consommation, qui auront comme premier objectif de permettre la rencontre entre les personnes usagères de drogues et un large public autour d'événements culturels et artistiques, spécifiquement en soirée. Plusieurs essais seront menés durant l'année 2017, notamment avec l'exposition de photographies faites par M. Max Jacot, photographe genevois et voisin, qui a posé son regard sur notre travail et sur les personnes usagères de drogues durant les années 2015 et 2016.

Un projet de livre

Ce travail photographique fera également l'objet d'un livre qui marquera les 15 ans du Quai 9 et plus largement qui posera la question des drogues comme une question sociétale et non purement individuelle.

Questionnons-nous sur notre vision et notre rapport aux drogues ! Personnes usagères, proches, professionnels, habitants d'une cité, politiques... toute personne porte un avis sur la thématique des drogues. Ce livre viendra interroger notre vision et notre rapport aux drogues, illustré par un travail photographique mené au sein de nos trois dispositifs par Max Jacot.

On en reparlera...

N'oubliez pas de visiter notre site
www.premiereligne.ch

Un travail de réseau, des soutiens financiers

Des grands et chaleureux mercis à :

- L'Etat de Genève, Le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la Direction générale de la santé et ses représentants
- La Ville de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Département des constructions et de l'aménagement, le Département des finances et du logement, ses représentants et services
- Le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie (DEAS)
- La Fondation Wilsdorf
- La Loterie Romande
- La Fondation Meyrinoise du Casino
- Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS)
- La Fondation Ernst Göhner
- Le Département fédéral des affaires étrangères - DFAE
- La Commission consultative en matière d'addictions, Mme Ruth Dreifuss, la présidente et les membres
- Les membres du Comité de pilotage du Quai 9
- L'ensemble des personnes usagères de drogues qui se sont impliquées dans des activités de travail ponctuelles ou régulières
- Les remplaçants et remplaçantes pour le Quai 9
- Les membres de l'association et les donateurs
- La commune de Collonge-Bellerive
- Les institutions partenaires de Nuit Blanche? : Carrefour addictionS, Service de la Jeunesse (Ville de Genève), Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Groupe sida Genève, Service d'addictologie (HUG), Service de santé de l'enfance et de la Jeunesse (DIP) ainsi que l'association Noctambus, le festival Antigél, le Chocolate festival, La Planatek, le festival Octopode, 360° fever, l'agence Headfun et le festival Electron, le Bateau Genève et le festival Overground, le Mapping festival, le festival de la Bâtie, le festival Sonopack, la Lake Parade, les Saturnales, La Fête de la Musique, le Geneva lake festival, la fête des Vendanges, Vernier sur Rock, le ZOO, la Gravière, le Motel Campo, le Silencio, le Weetamix, Le MAD, Le Palais Mascotte, la Warehouse Galva, le projet Intermezzo, le Chat Noir, la Forge, la Plage, le Marchand de sable, la Fonderie Kugler. La Haute école de Santé La Source, Safer Dance Swiss, La plateforme Nightlife du GREA et la plateforme Safer Nightlife Suisse d'Infodrog et ses divers groupes de travail.
- Les institutions partenaires impliquées dans les parcours d'insertion menés par le Pôle : le Dr Mathieu Rougemont, le CAAP Arve et l'UTHA (HUG), l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, le Service social rive droite et les abris d'hébergement hivernal de la Ville de Genève, la Virgule, les EPI, l'Hospice général, Prof Infirmis, SOS Femmes, le Service social et le service médical de Champ-Dollon, Entracte (Argos), la Croix-Rouge, le Bateau Genève, l'Orangerie, le café agricole la Ritournelle, les Bains des Pâquis, le Service voirie de la Ville de Genève, GenèveRoule, Réalise, l'AMND, la Mairie de Meyrin, le GIT, la Maison de quartier des Avanchets, le CPV et M. Bourquin, concierge. En France, l'Apréto, l'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA-Hôpital de St-Julien), le Centre hospitalier Alpes Léman, le Thianty, le Foyer Coluche et la Mission locale d'Annemasse.
- Les vacataires médecins intervenant pour la consultation médicale : Mathieu Rougemont, Anne François, Thierry Favrod-Coune ainsi que la Pr. Barbara Broers (Unité Dépendance, Département de médecine communautaire et des urgences de premier recours) ainsi que les HUG pour la mise à disposition de médecins
- Raphaël Naef, Nicolas Grillet, le Poste de Cornavin, le poste municipal des Grottes et la police genevoise
- L'équipe du Service des Urgences (HUG) ainsi que Josette Simon, Adolfo Villar et Thierry Musset
- PharmaGenève, Jean-Luc Forni et l'ensemble des pharmacies genevoises
- Jacqueline Reverdin pour la formation à la réanimation
- Securitas SA et les agents de sécurité délégués
- Les partenaires de l'enveloppe VIH-sida : le Groupe sida Genève, l'association « Boulevards », Dialogai et PVA Genève
- Les institutions sociales et sanitaires partenaires Argos, le Service d'addictologie du CAAP Arve (HUG), l'Apréto d'Annemasse, l'UMUS, le CAMSCO, le Centre Santé Migrants
- Nos fournisseurs et l'association Partage
- Le Collectif CAPAS, la plate-forme STAMM, Quartier Contact, le GREA, Rel'ier ainsi que toutes les institutions du réseau socio sanitaire genevois, extra cantonal et de France voisine
- Les écoles professionnelles en travail social et en soins infirmiers pour les collaborations dans le cadre des formations données par Première ligne et la formation des urgentistes (HUG)
- L'entreprise Prévention Maintien Santé au travail (PMSE)
- Les superviseurs Jean-Dominique Michel, Gabriel Delaunoy, Isabelle Lambert et René Cunjy
- L'Université ouvrière de Genève (UOG) et l'Ecole d'assistants socio-éducatifs (ASE)
- Infologo et Robert Hatt pour leur support informatique, Emmanuel Ducret pour la mise à jour des sites
- Virginie Monnet pour la coordination de notre journal « réduire les risques », Alexandre Bergerieux, graphiste

Ainsi que :

- La cellule d'intervention psychologique (AGPP police)
- Steeve Ray, architecte
- Les Entreprises Pierre Mayenzet, Leo Deco Sàrl et Juan Galera
- Max Jacot pour les photographies du présent rapport d'activités
- Sabine Elias Ducret pour la mise en page du présent rapport d'activités

avec le soutien de :





Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

L'Association Première Ligne, Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Première Ligne, constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, du tableau de variation des capitaux propres, et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 répondent aux exigences légales (CC, CO, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques), aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC, plus particulièrement la RPC 21.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre Association n'est pas tenue de s'inscrire au Registre du commerce, elle n'est pas non plus obligatoirement soumise au contrôle ordinaire ou restreint au titre de l'article 69b CC.

Au regard de l'art. 12 des statuts, nos contrôles ont toutefois permis de constater que les dettes de l'Association dépassent le total de l'actif. Il ressort cependant du budget de trésorerie 2017 que vous êtes en mesure de faire face aux échéances de paiements, de sorte que la solvabilité sur les 12 prochains mois est assurée.

Le comité doit impérativement surveiller de manière précise et régulière ses projections de trésorerie pour contrôler la survenance d'une éventuelle insolvabilité, qui entraînerait de plein droit la dissolution de l'Association (art. 77 CC).

A. Gautier, Société Fiduciaire SA
Antoine Gautier
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100651

Genève, le 20 avril 2017

AG/sk - 100188ROR - 5 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 375'227.60 compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital, annexes)

L'exercice 2016 mentionne un résultat excédentaire de CHF 30'324.88.

Pour le plan quadriennal 2013-2016, l'association présente un déficit de CHF 17'064.09.

COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION DU 01.01.16 AU 31.12.16		BUDGET2016	2016	2015
PRODUITS	PP1	2 440 414.00	2 590 292.15	2 522 018.35
Etat de Genève		2 395 990.00	2 395 990.00	2 414 170.00
Dons et cotisations		6 000.00	3 460.00	4 135.20
Produits affectés		-	149 266.00	57 000.00
Autres produits		38 424.00	41 576.15	46 713.15
CHARGES COÛTS	PP2	-2 441 206.00	-2 331 102.44	-2 401 331.04
Frais de personnel		-1 975 945.00	-1 962 187.84	-1 990 414.24
Activités Quai 9		-465 261.00	-367 122.00	-407 671.90
Activités Pôle		-	-1 792.60	-3 244.90
CHARGES ADMINISTRATIVES		-101 004.00	-100 775.00	-106 454.95
Coûts des locaux		-34 000.00	-40 415.05	-33 482.65
Communication & visibilité		-18 004.00	-19 897.70	-27 467.57
Frais généraux		-31 000.00	-20 265.70	-27 064.18
Honoraires fiduciaire		-12 000.00	-13 920.00	-12 164.00
Assurances		-6 000.00	-6 276.55	-6 276.55
RESULTAT D'EXPLOITATION		-101 796.00	158 414.71	14 232.36
Résultat financier			-360.17	-473.88
Résultat exceptionnel			-	-8 200.40
Variation du capital des fonds			158 054.54	-58 516.16
<u>Attribution de fonds affectés</u>			-149 266.00	-270 513.42
<u>Utilisation de fonds affectés</u>			21 536.34	211 997.26
RESULTAT AVANT REPARTITION			30 324.88	-52 958.08
<i>Part 25%</i>			-	13 239.52
<i>Part 75%</i>			-	39 718.56
<i>Part que l'Etat peut supporter</i>			-	-4 176.83
<i>Permutation perte non supportée par l'Etat</i>			-	35 541.73
Part subvention de l'entité			-30 324.88	48 781.25
Part subvention Etat			-	4 176.83
RESULTAT APRES REPARTITION			-	-

BILAN

PREMIERE LIGNE

BILAN COMPARATIF AU 31.12.2016

		2016	2015
ACTIFS		375 227.60	229 431.69
ACTIFS CIRCULANTS		288 550.13	220 845.64
<u>Liquidités</u>	<u>A1</u>	75 566.57	88 661.39
<u>Créances résultant de prestations</u>	<u>A2</u>	62 288.30	11 220.10
<u>Autres créances à court terme</u>	<u>A3</u>	31 945.21	25 776.60
<u>Stock matériel</u>	<u>A4</u>	3 985.20	1 418.25
<u>Actifs de régularisation</u>	<u>A5</u>	114 764.85	93 769.30
ACTIFS IMMOBILISES		86 677.47	8 586.05
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>A6</u>	86 677.47	8 586.05
PASSIFS		375 227.60	229 431.69
CAPITAUX ETRANGERS C.T.		56 711.30	81 948.15
<u>Dettes résultant de prestations</u>	<u>P1</u>	1 230.00	1 230.00
<u>Autres dettes à court terme</u>	<u>P2</u>	9 989.80	29 730.55
<u>Comptes de régularisation</u>	<u>P3</u>	45 491.50	50 987.60
CAPITAUX ETRANGERS L.T.		-	-
<u>Subvention non dépensées à restituer à l'Etat</u>	<u>P4</u>	-	-
FONDS AFFECTES		328 874.15	188 166.27
<u>Pôle</u>	<u>P7</u>	11 923.18	-
<u>Fonds lié au Pôle</u>	<u>P8</u>	5 950.15	-
<u>Nuit blanche?</u>	<u>P9</u>	79 523.57	84 418.68
<u>Formation réanimation</u>	<u>P10</u>	3 835.60	3 835.60
<u>Loterie Romande</u>	<u>P11</u>	32 512.50	40 000.00
<u>Fondation Meyrinoise du Casino</u>	<u>P12</u>	27 696.36	-
<u>Fondation Wilsdorf</u>	<u>P13</u>	27 971.10	-
<u>Fonds lutte contre la drogue et prévention toxicomanie</u>	<u>P14</u>	46 549.70	17 000.00
<u>Fonds DGAS - DEAS</u>	<u>P15</u>	50 000.00	-
<u>Fond de développement projet</u>	<u>P16</u>	42 911.99	42 911.99
FONDS PROPRES		-10 357.85	-40 682.73
<u>Réserve issue des résultats antérieurs a 2013/2016</u>		6 706.24	6 706.24
<u>Part de subvention non dépensée cumulée</u>		-47 388.97	1 392.28
<u>Part de subvention non dépensée de l'exercice</u>		30 324.88	-48 781.25

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS

Fonds affectés Pôle	Existant initial	Attribution	Utilisation	Existants final
Etat GVE - Fonds drogues	-	60 000.00	-48 076.82	11 923.18
Fonds lié au Pôle	-	8 414.00	-2 464.00	5 950.00
TOTAL POLE	-	68 414.00	-50 540.82	17 873.18

Fonds affectés NB	Existant initial	Attribution	Utilisation	Existants final
Etat GVE - Fonds drogues	39 374.00	96 000.00	-109 457.97	25 916.03
Recettes affectés au fonds	45 044.68	20 783.45	-12 220.59	53 607.54
TOTAL NB	84 418.68	116 783.45	-121 678.56	79 523.57

Fonds affectés	Existant initial	Attribution	Utilisation	Existants final
Réanimation	3 835.60	-	-	3 835.60
Loterie Romande	40 000.00	-	-7 487.50	32 512.50
Fondation Meyrinoise du Casino	-	34 266.00	-6 569.64	27 696.36
Fondation Wilsdorf	-	35 000.00	-7 028.90	27 971.10
DGAS - DEAS	-	50 000.00	-	50 000.00
Fonds Drug checking	17 000.00	30 000.00	-450.30	46 549.70
Développement projet	42 912.00	-	-	42 912.00
TOTAL FONDS AFFECTES	103 747.60	149 266.00	-21 536.34	231 477.26

Subvention non dépensée Etat	Existant initial	Attribution	Utilisation	Existants final
Subvention non dépensée Etat	-	-	-	-
TOTAL SUBVENTION ETAT	-	-	-	-

Fonds propres	Existant initial	Attribution	Utilisation	Existants final
Capital de l'entité au 31.12.12	6 706.24	-	-	6 706.24
Résultat exercice et répartition (75%)	-47 388.97	30 324.88	-	-17 064.09
TOTAL FONDS PROPRES	-40 682.73	30 324.88	-	-10 357.85

Missions et objectifs de Première ligne

Les missions et objectifs de Première ligne sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration de la santé et des conditions de vie des personnes qui consomment des produits psychotropes. En collaboration avec le réseau socio-sanitaire existant, les responsabiliser et renforcer leurs capacités à adopter des comportements de prévention,
- Réduire les conséquences négatives liées à la consommation : transmission du VIH/sida et des hépatites, infections, overdoses, problèmes psychologiques et sociaux associés à l'usage de drogues,
- Encourager le maintien du lien social et renforcer la dignité de l'usager en contribuant à limiter les situations d'exclusion,
- Etablir le contact avec des personnes ne fréquentant pas ou peu les services sociaux et médicaux (ou en rupture avec ceux-ci), en leur offrant des espaces d'accueil et des interlocuteurs facilement accessibles. Favoriser l'accès aux institutions actives dans le traitement de la toxicodépendance et aux autres institutions socio-médicales,
- Promouvoir l'information et la solidarité en sensibilisant l'ensemble des partenaires de la communauté à la réduction des risques et à la situation de vie des usagers de drogues,
- Observer et produire des données objectives sur les évolutions des modes de consommation des substances psychoactives, interpellier les autorités et former les partenaires du réseau et de la communauté, prendre en compte les nouvelles problématiques et initier des projets de réduction des risques adaptés,
- Collaborer avec la population pour le développement de pratiques de gestion communautaire des problèmes liés à l'usage de drogues, sensibiliser le public à la problématique et contribuer à limiter certains problèmes vécus par le voisinage.

Impressum

Contact

Association Première ligne
6 rue de la Pépinière
1201 Genève

T : 022 748 28 78

info@premiereligne.ch
www.premiereligne.ch
www.facebook.com/associationpremiereligne

Pour le présent rapport d'activités

Rédaction : Martine Baudin, directrice
Roxane Morger Mégevand, coordinatrice
Nuit Blanche ?
Marie-Claire Gamma, coordinatrice du Pôle
Graphisme : Sabine Elias Ducret
Photographie : Galaxia Wang, Max Jacot,
Vincent Masciulli

© Association Première ligne 2017 ;
reproduction autorisée avec mention de la source